



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE FAVERGES-SEYTHENEX**

Séance du 28 avril 2026

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué le 15 avril 2026 s'est réuni le 28 avril 2026 à 19 heures 00 en session ordinaire, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Xavier BALLORAIN, Adjoint au Maire délégué aux affaires sociales, solidarité, santé.

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 10

Absents excusés avec procuration : 3

Absent excusé sans procuration : 1

Votants : 13

Etaient présents :

Mesdames Charlyne BINET, Florence BOTALLA, Emmanuelle DAVIET, Christine DUMONT-THIOLLIERE, Christiane OLLIER-SAUZEA, Ilda ROVELLI, Nathalie SURY.

Messieurs Jean-Jacques AQUILINA, Xavier BALLORAIN, Philippe STRAPPAZZON.

Étaient excusés et ont donné pouvoir :

Monsieur Yves CREPEL a donné pouvoir à Monsieur Philippe STRAPPAZZON.

Madame Anne-Marie BERNARD a donné pouvoir à Monsieur Xavier BALLORAIN.

Madame Irène GURRAL a donné pouvoir à Madame Charlyne BINET.

Était absent excusé :

Monsieur Dominique FAVROT.

Madame Christiane OLLIER-SAUZEA a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET

N° 09.26

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Monsieur Xavier BALLORAIN, Adjoint au Maire délégué aux affaires sociales, solidarité, santé, fait le rapport suivant :

Il est rappelé que ce document budgétaire a été précédé d'un débat d'orientations budgétaires 2026 lors de la séance du Conseil d'Administration du 2 mars 2026.

Le budget 2026 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est voté par chapitre et se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 121 678 € inscrits par chapitre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
	Budget 2025 (BP+DM)	Réalisé 2025	BP 2026		Budget 2025 (BP+DM)	Réalisé 2025	BP 2026
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	73 230,00 €	45 278,13 €	99 954 €	013 - Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0 €
012 - Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	0 €	70 - Produits des services et du domaine	0,00 €	880,00 €	800 €
014 - Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €	0 €	73 - Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0 €
65 - Autres charges de gestion courante	39 000,00 €	32 817,47 €	19 000 €	731 - Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €	0 €
66 - Charges financières	120,00 €	0,00 €	0 €	74 - Dotations et participations	81 357,00 €	18 357,00 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	29 610,00 €	81 184,10 €	88 365 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00 €	0,00 €	0 €	76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €	7 895,05 €	0 €
				78 - Reprises amortissements, dépréciations			
Total dépenses réelles de fonctionnement	113 350,00 €	78 095,60 €	118 954 €	Total recettes réelles de fonctionnement	110 967,00 €	108 316,15 €	89 165 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	500,00 €	0,00 €	1 000 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	1 500,00 €	0,00 €	1 724 €				
Total dépenses d'ordre	2 000,00 €	0,00 €	2 724 €	Total recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0 €
002 - Déficit reporté de fonctionnement	€	€	0 €	002 - Excédent reporté de fonctionnement	4 383,00 €	0,00 €	32 513 €
TOTAL	115 350,00 €	78 095,60 €	121 678 €	TOTAL	115 350,00 €	108 316,15 €	121 678 €

Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses et restes à réaliser reportés au budget 2026 à hauteur de 4 815 € inscrits par chapitres comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					RECETTES				
	Budget 2025 (BP+DM)	Réalisé 2025	RAR pour 2026	BP 2026		Budget 2025 (BP+DM)	Réalisé 2025	RAR pour 2026	BP 2026
020 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	16 - Emprunt	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
204 - Subvention d'équipement versée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	20 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
21 - Immobilisations corporelles	2 529,00 €	719,67 €	1 899,84 €	2 724 €	024 - Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
10 - Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
16 - Emprunt et autres dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	10 - Dotations et fonds	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	1068 - Excédents de fonct capitalisés	3 886,82 €	3 886,82 €	0,00 €	2 091 €
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	45 - Opération pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
Total dépenses réelles d'investissement	2 529,00 €	719,67 €	1 899,84 €	2 724 €	Total recettes réelles d'investissement	3 886,82 €	3 886,82 €	0,00 €	2 091 €
					021 - Virement de la section de fonctionnement	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	1 724 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	500,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
Total dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €	Total recettes d'ordre	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 724 €
001 - Déficit d'investissement	3 357,82 €			191 €	001 - Excédent d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL	5 886,82 €	719,67 €	1 899,84 €	2 915 €	TOTAL	5 886,82 €	3 886,82 €	0,00 €	4 815 €

Par conséquent, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration,

- **d'adopter** le budget du Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2026 joint en annexe, les crédits étant votés par chapitre comme répartis ci-dessus et s'équilibrant à :

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et dépenses à la somme de	121 678,00 €
Section d'investissement équilibrée en recettes et dépenses avec RAR à la somme de	4 815,00 €

- **d'autoriser** le Président, ou toute personne dûment autorisée, à mettre en œuvre la délibération.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- ✎ **Adopte** le budget du Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2026 joint en annexe, les crédits étant votés par chapitre comme répartis ci-dessus et s'équilibrant à :

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et dépenses à la somme de	121 678,00 €
Section d'investissement équilibrée en recettes et dépenses avec RAR à la somme de	4 815,00 €

✚ Autorise le Président, ou toute personne dûment autorisée, à mettre en œuvre la présente délibération.

La secrétaire de séance,

Christiane OLLIER-SAUZEA

Le Président

Monsieur Yves CREPEL



Acte rendu exécutoire

Après envoi en Préfecture

Le : 07 MAI 2026

Et publication ou notification

Du : 07 MAI 2026

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception en Préfecture d'Annecy ;
- date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.